

# COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

## Réunion du Conseil Municipal

### Mardi 29 juin 2021

Présents : MM. COQUARD Romain - PRAST Lionel – GIRAUD Stéphanie – MONFRAY Yannick – PHILIBERT Marie Claire – FONTAN Alain – DAMIAN-FARJOT Marie Hélène – DAMIAN-FARJOT Marie Christine – BISSAY Alain – MICOLON Laurianne – VIZIER Céline – BABE Stéphane – ANDRÉ Céline — MATHELIN Fabienne – NOTIN Isabelle – GRIVOT Vincent – SUEUR Raphaël.

Absents excusés : DEHOUX Guillaume qui a donné procuration à Romain COQUARD - BARRAS Guillaume qui a donné procuration à Lionel PRAST

Secrétaire de séance : Marie-Claire PHILIBERT

Le conseil municipal, s'est réuni en session ordinaire pour :

- Résilier le Contrat Enfance Jeunesse liant la commune, la Copler et la CAF. Le contrat enfance jeunesse sera remplacé par une convention de territoire globalisée en 2022. Ce nouveau dispositif permettra de bénéficier d'une réévaluation estimée à un 586 € pour la commune et 20 000€ pour l'ensemble des structures enfance jeunesse de la COPLER.
- Attribuer le marché des travaux de sécurisation de l'accès au stade municipal et d'aménagement d'un parking aux entreprises suivantes :
  - BALMONT TP pour un montant de 21 146 € HT
  - AU FIL DU PAYSAGE pour un montant de 6 254 € HT
- Attribuer le marché de l'aménagement d'une cuisine à la salle polyvalente à l'entreprise ALEX CUISINE pour un montant de 16 098.70 € HT.
- Autoriser la vente de l'immeuble situé 98 et 106 rue des Frères
- Mettre en place le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Créer 4 emplois permanents en CDD à la cantine à compter du 01/09/2021
- Prendre acte du rapport annuel de la SAUR, délégataire du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2020.
- Adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif